

**L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ  
CIVILE EXPLOITATION ET  
APRÈS LIVRAISON**

Bruno DEVOS

*Avocat au barreau de Liège*

 Wolters Kluwer

### *Comité de rédaction de la collection*

Pierre VANDERNOOT, Directeur de la collection, Président de chambre au Conseil d'État, Maître de conférences à l'U.L.B.

Marie Amélie DELVAUX, Avocat au Barreau de Namur, Maître de conférences à l'Université de Namur, Chargée de cours à l'Université Saint-Louis de Bruxelles.

Isabelle FERRANT, Avocat au Barreau de Bruxelles, associée du bureau d'avocats SYBARIUS.  
Oliviers MICHIELS, Conseiller à la Cour d'appel de Liège, Chargé de cours à la Faculté de Droit de l'U.L.g.

---

Editeur responsable : Paul De Ridder

© 2018 Wolters Kluwer Belgium SA  
Zénobe Gramme (bâtiment G)  
Square des Conduites d'Eau 9-10  
4031 Liège

**Service clientèle et adresse de correspondance :**

Motstraat 30  
2800 Malines  
Tél. : 015 78 76 00  
client.BE@wolterskluwer.com  
www.wolterskluwer.be

Hormis les exceptions expressément fixées par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable et écrite de l'éditeur.

D/2018/2664/081  
ISBN 978-94-03-00812-7  
BP/PRAT-BI18079

# TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION . . . . .	1
CHAPITRE I <sup>ER</sup> . PRINCIPES GÉNÉRAUX . . . . .	3
Section 1 <sup>re</sup> . Autonomie des volontés . . . . .	3
Section 2. Interprétation des contrats d'assurance . . . . .	3
Section 3. Absence de couverture de la responsabilité pénale . . . . .	5
CHAPITRE II. L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION . . . . .	7
Section 1 <sup>re</sup> . Personnes assurées . . . . .	7
§ 1 <sup>er</sup> . Le preneur d'assurance et ses préposés au sens large . . . . .	7
§ 2. Extension de la couverture aux sous-traitants . . . . .	9
A. Activités couvertes : exploitation des activités déclarées jusqu'à la livraison ou l'achèvement . . . . .	10
B. Responsabilités assurées . . . . .	14
§ 3. Responsabilité extracontractuelle . . . . .	15
§ 4. Troubles de voisinage – article 544 du Code civil . . . . .	21
§ 5. Article 1384, alinéa 3, du Code civil – responsabilité du fait des préposés . . . . .	24
§ 6. Éventuelle couverture de l'assuré du fait des sous-traitants <i>versus</i> couverture des sous-traitants . . . . .	24
§ 7. Extension de couverture à la responsabilité contractuelle . . . . .	26
§ 8. Extension portant sur certaines garanties particulières . . . . .	27
A. Tiers susceptibles d'être indemnisés par l'assureur . . . . .	28
B. Événements couverts . . . . .	30
Section 2. Exclusions et déchéances . . . . .	30
Section 3. Exclusions d'ordre public . . . . .	31
Section 4. Exclusion des dommages causés après l'achèvement des travaux . . . . .	32
Section 5. Exclusion des dommages causés à l'objet confié . . . . .	33
Section 6. Dommage causé par une faute lourde . . . . .	38

TABLE DES MATIÈRES

Section 7.	Exclusion de risques couverts par d'autres assurances . . . . .	43
§ 1 <sup>er</sup> .	Exclusion découlant de l'application de l'assurance RC auto . . . . .	43
§ 2.	Exclusion découlant de la couverture d'incendie . . . . .	46
§ 3.	Exclusion découlant de l'application de l'assurance RC après livraison . . . . .	47
§ 4.	Exclusion découlant de l'application de l'assurance RC obligatoire décennale . . . . .	47
Section 8.	Exclusions diverses . . . . .	48
Section 9.	Exclusion des risques catastrophiques . . . . .	50
Section 10.	Dommages couverts . . . . .	50
§ 1 <sup>er</sup> .	Dommages corporels et matériels . . . . .	50
§ 2.	Dommages immatériels . . . . .	51
§ 3.	Frais de sauvetage relatifs aux dommages couverts . . . . .	52
§ 4.	Montants assurés et sinistres sériels . . . . .	53
§ 5.	Franchise . . . . .	54
§ 6.	Particularités des dommages résultant de l'atteinte à l'environnement . . . . .	55
Section 11.	Étendue de la garantie d'assurance . . . . .	56
§ 1 <sup>er</sup> .	Étendue financière . . . . .	56
§ 2.	Étendue dans le temps . . . . .	58
§ 3.	Dans l'espace . . . . .	62
CHAPITRE III.	L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE APRÈS LIVRAISON . . . . .	65
Section 1 <sup>re</sup> .	Notion de livraison . . . . .	66
Section 2.	Responsabilités assurées . . . . .	67
Section 3.	Biens couverts . . . . .	69
Section 4.	Exclusions et déchéances . . . . .	70
Section 5.	Dommages couverts . . . . .	73
Section 6.	Personnes assurées . . . . .	74
Section 7.	Étendue de la garantie . . . . .	75
§ 1 <sup>er</sup> .	Étendue dans le temps . . . . .	75
§ 2.	Étendue territoriale . . . . .	75
§ 3.	Étendue financière . . . . .	75
CHAPITRE IV.	CONCLUSIONS . . . . .	77
BIBLIOGRAPHIE	. . . . .	79